

Demande d'occupation d'une infrastructure sportive communale pour la saison 2023-2024

Le présent formulaire **dûment complété, signé et accompagné des documents demandés** doit être renvoyé soit par mail à sports@anderlecht.brussels soit par envoi postal à **Service Sports – Rue Van Lint, 6 à 1070 Anderlecht** avant le **20 mars 2023**.

1. Renseignements

Nom officiel de l'organisation :

Forme juridique :

Adresse du siège social^{*1} :

Activité de l'organisation :

Fédération* :

Site internet :

Réseaux sociaux :

2. Coordonnées

➔ Représentant.e officiel.e

Nom, Prénom, Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

➔ Personne de contact (toutes les communications se feront via la personne de contact !)

Nom, Prénom, Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

¹ Les champs munis d'une astérisque sont à compléter si pertinents

3. Public

➔ Catégories des groupes d'activités :

Groupe adulte	oui	non
Groupe jeune	oui	non
Groupe mixte	oui	non
Groupe senior	oui	non
Groupe inclusion et/ou handicap	oui	non

➔ Profil du public :

Féminin	oui	non
Masculin	oui	non
Mixte	oui	non

➔ Bénéficiez-vous du tarif Anderlechtois ? :

L'entité est-elle composée de plus de 40 % d'Anderlechtois oui non

Exercez-vous des activités sportives sur
le territoire communal depuis plus de 5 ans ? oui non

4. Guide des sports - Autres

Désirez-vous faire la publicité de l'action chèques sport ?: oui non

Désirer-vous figurer dans le guide des sports ?: oui non

Personne de contact pour figurer dans le guide de sports :

Téléphone:

Mail:

5. Réservation²

Veuillez compléter une ligne par plage d'occupation comme présenté sur la ligne d'exemple dans le cadre grisé. Pour les terrains de football, précisez votre préférence (terrain entier ou demi terrain).

1 - Nom de l'infrastructure 2 - Préférence terrain entier demi terrain.	1 - Jour 2 - Horaire	Type entraînement match.	Fréquence 1 x semaine 1 semaine sur 2.	1 - Composition du public seniors, adultes, jeunes - de 18 ans, mixtes, personnes avec handicap. 2 - Nombre de participants max. 3 - Catégorie d'âge et genre filles ou garçons ou mixte	Discipline
1 - Stade Verdi. 2 - Demi terrain.	1- Dimanche. 2- 11h00 à 12h30.	Match.	1 semaine sur 2.	1 - Jeunes – de 18 ans. 2 - 12 personnes. 3 - 11 ans /cat.U11 - Filles .	Football.

² Vous pouvez imprimer cette page en plusieurs exemplaires si besoin - La page suivante présente les différentes infrastructures en location

6. Dénomination des infrastructures disponibles en location

Infrastructures extérieures	Infrastructures intérieures		
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Jesse Owens - Piste d'Athlétisme ➔ Verdi - Synthétique ➔ Vercauteren - Synthétique ➔ Vogelenzang Terrain.1 Gazon ➔ Vogelenzang Terrain.2 Synthétique ➔ Vogelenzang Terrain.5 Synthétique 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Simonet – Salle omnisports ➔ Trèfles - Salle omnisports ➔ Lemmens - Salle omnisports ➔ Lemmens - Salle de boxe ➔ <u>Salles de gymnastique</u> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> (P1 – M8) Clair Soleil (P6/13) Les Marronniers (Estrade) (P6/13) Les Marronniers (Préau) (P12 – M12) Le Tilleul (L7) GBS Scheut (P14) Scherdemael (P15 – M9) Moortebeek (P16 – M15) Les Peupliers (P17) Pierre Lairin (P18) Les Étangs (P19) Les Asters (P21) La Roue (P22 – M20) Maurice Carême </td><td style="vertical-align: top; width: 50%;"> (K9) Goede Lucht Athénée Bracops Lambert (Bertaux) Athénée Bracops Lambert (parc) Athénée Bracops Lambert (Procession) (P9 – 10) Carrefour Demosthène (P24) Les Pommiers Kameleon (Curo Hall) Institut Marius Renard Institut Marius Renard – Annexe (L1/12) GBS Veeweide – Salle (L1/12) GBS Veeweide – Préau (L13) GBS Dertien </td></tr> </table>	(P1 – M8) Clair Soleil (P6/13) Les Marronniers (Estrade) (P6/13) Les Marronniers (Préau) (P12 – M12) Le Tilleul (L7) GBS Scheut (P14) Scherdemael (P15 – M9) Moortebeek (P16 – M15) Les Peupliers (P17) Pierre Lairin (P18) Les Étangs (P19) Les Asters (P21) La Roue (P22 – M20) Maurice Carême	(K9) Goede Lucht Athénée Bracops Lambert (Bertaux) Athénée Bracops Lambert (parc) Athénée Bracops Lambert (Procession) (P9 – 10) Carrefour Demosthène (P24) Les Pommiers Kameleon (Curo Hall) Institut Marius Renard Institut Marius Renard – Annexe (L1/12) GBS Veeweide – Salle (L1/12) GBS Veeweide – Préau (L13) GBS Dertien
(P1 – M8) Clair Soleil (P6/13) Les Marronniers (Estrade) (P6/13) Les Marronniers (Préau) (P12 – M12) Le Tilleul (L7) GBS Scheut (P14) Scherdemael (P15 – M9) Moortebeek (P16 – M15) Les Peupliers (P17) Pierre Lairin (P18) Les Étangs (P19) Les Asters (P21) La Roue (P22 – M20) Maurice Carême	(K9) Goede Lucht Athénée Bracops Lambert (Bertaux) Athénée Bracops Lambert (parc) Athénée Bracops Lambert (Procession) (P9 – 10) Carrefour Demosthène (P24) Les Pommiers Kameleon (Curo Hall) Institut Marius Renard Institut Marius Renard – Annexe (L1/12) GBS Veeweide – Salle (L1/12) GBS Veeweide – Préau (L13) GBS Dertien		

La structure locataire a l'obligation d'avertir la coordination du service des Sports (sports@anderlecht.brussels ou 02/800 07 03) en cas de non utilisation des infrastructures sportives

7. Remarques

Vos remarques et/ou précisions :

.....

.....



8. Membre du Comité et/ou du Conseil d'administration*

➔ Président

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

➔ Secrétaire

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

➔ Trésorier

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

9. Documents à joindre à votre demande

- Copie de la carte d'identité recto-verso du représentant officiel.
- Copie des statuts publiés au Moniteur Belge ou règlement d'ordre intérieur.
- Liste officielle des joueurs avec lieu de résidence et date de naissance.
- [Formulaire d'appel à candidature](#) si votre ASBL n'a pas pour but principal la pratique d'une activité sportive (ces demandes seront analysées dans un second temps).*
- Copie du document de la police d'assurance (sauf si fédération)*.

Nom de la police d'assurance RC générale* :

Numéro de la police d'assurance* :

En l'absence de toutes les informations utiles, la demande ne sera pas traitée !

*Les demandes complètes envoyées avant le **20 mars 2023** seront traitées prioritairement.*

Les demandes incomplètes, rendues en retard et les demandes relatives à l'appel à candidatures pour les asbls n'ayant pas pour but principal la pratique sportive seront analysées dans un second temps.

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement d'occupation des infrastructures sportives communales ci-annexé (également disponible sur le [site internet de la commune d'Anderlecht](#)) et des obligations qui en découlent. Nous marquons notre accord sur le contenu dudit règlement et nous nous engageons à sa stricte application.

Nom	Date	Signature

10. Cadre réservé à l'administration

Date de réception :	Dette en cours :
Dossier complet : oui non	Tarif à appliquer :